



RCS : AMIENS

Code greffe : 8002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1984 B 70019

Numéro SIREN : 329 095 905

Nom ou dénomination : A et G LENNE

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2015 sous le numéro de dépôt A2015/000964

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AMIENS



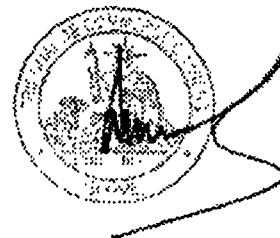
286131

Dénomination : A et G LENNE
Adresse : 41 rue Voltaire 80570 Dargnies -FRANCE-

n° de gestion : 1984B70019
n° d'identification : 329 095 905

n° de dépôt : A2015/000964
Date du dépôt : 11/03/2015

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
30/01/2015 changement de Président



286131

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE **AMIENS**

FIDAL
5-13 Rue du Champ de Mars
CS 10706
80142 ABBEVILLE CEDEX

Nos références : n° de dépôt : **A2015/000964**
n° de gestion : **1984B70019**
n° SIREN : **329 095 905 RCS Amiens**

CERTIFICAT DE DEPOT D'ACTES

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 11/03/2015 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société de :

A et G LENNE - Société par actions simplifiée
41 rue Voltaire 80570 Dargnies -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

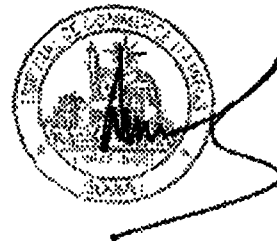
Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 30/01/2015 changement de Président (1 exemplaire)

Concernant les événements RCS suivants :

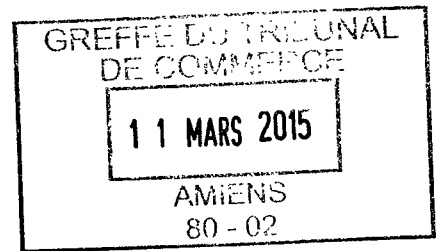
Modification relative aux dirigeants d'une société

Fait à Amiens, le 11/03/2015

Le Greffier



" A & G LENNE "
SAS au capital de 564.720 Euros
SIEGE SOCIAL : 80570 - DARGNIES
329.095.905 RCS AMIENS
==--==



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 janvier 2015

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le **30 Janvier 2015**, à **11 heures**, au siège social, sur convocation du président

L'assemblée est présidée par Monsieur **Gérard LENNE, Président.**

Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le Président.

L'assemblée réunissant des associés représentant au moins les deux tiers des voix peut régulièrement délibérer sur son ordre du jour.

Le président rappelle l'ordre du jour de la réunion qui a pour objet :

• **Changement de Dirigeant**

Enfin, la discussion est ouverte, personne ne demandant la parole, la résolutions suivante est successivement mise aux voix.

UNIQUE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la décision de Monsieur Gérard LENNE de faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} Février 2015 et de démissionner en conséquence de ses fonctions de Président avec effet au 31 janvier 2015.

En remplacement, l'assemblée générale décide de nommer en qualité de président de la société, Monsieur Arnaud LENNE, actuel directeur général, et ce, à compter du 1^{er} février 2015.

L'assemblée décide, en outre, de ne pas pourvoir au remplacement des fonctions de directeur général.

La rémunération de Monsieur Arnaud LENNE sera fixée ultérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et il a été dressé le présent procès-verbal